

AGRICULTURE

GROUPE DES ELUS COMMUNISTES

17 novembre 2006

Gérard Lahellec

Agriculture: encore un tour de vis à l'installation des jeunes.

L'Etat a décidé de réduire de 10% sa dotation aux associations qui accompagnent la transmission des exploitations agricoles; cette décision fait aussi planer des menaces sur l'avenir de l'emploi au sein même de ces associations.

Après les offices agricoles, ce sont maintenant les ADASEA (Associations départementales pour l'aménagement des structures des exploitations agricoles) qui subissent à leur tour les conséquences du désengagement de l'Etat. Ces 85 associations départementales, réparties sur l'ensemble du territoire ont pour mission d'accompagner l'installation des jeunes agriculteurs et la transmission des exploitations; ces associations ont instruit et accompagné les dossiers des 6 000 jeunes qui sont devenus chefs d'exploitation en 2006.

Le mercredi 15 novembre, à Bonchamp-lès-Laval (Mayenne), lors des journées nationales des ADASEA, M François Roche-Bruyne, conseiller du ministre de l'agriculture, a confirmé la baisse de la dotation de l'Etat de 10% en 2007 qui passerait de 22,5 millions d'euros à 20,4 millions d'euros.

Ainsi, depuis 2002, la participation de l'Etat aura fondu de près de 8 millions d'euros; cette importante réduction semble, à première vue, d'autant plus incompréhensible que le renouvellement des générations est affiché comme une priorité de la politique agricole. Cependant, le ministère de l'Agriculture, a décidé de débloquer une enveloppe de 1 million d'euros complémentaires pour accompagner le plan social de restructuration des ADASEA qui perdront au total une soixantaine d'emplois.

Il découle de cette situation une obligation faite aux ADASEA de s'adapter, d'une part en se concentrant sur un rôle de guichet unique et d'autre part en se portant candidate à d'autres fonctions telles que l'assistance aux collectivités pour l'instruction des dossiers se rapportant aux aides au développement rural. Elles envisagent d'autre part un redéploiement en matière d'assistance aux agriculteurs pour les accompagner dans la prise en compte de l'évolution des réglementations.

Mais en réalité, cette décision gouvernementale, s'inscrit dans le prolongement des orientations en cours de soumission aux orientations de l'OMC qui conduisent à de nouvelles disparitions de plusieurs dizaines de milliers d'exploitations agricoles. Ce nouveau désengagement de l'Etat est une illustration de l'abandon de toute ambition politique au développement de notre agriculture.